

SYNDEX
ENGAGÉ DANS
LA FORMATION
DES ÉLUS



➤ **Formation santé, sécurité, conditions de travail du nouvel élu**

>>> Une formation pour découvrir le rôle du CSE dans le domaine de la santé et des conditions de travail et s'investir pleinement dans son mandat.



- **Maîtriser les attributions et les moyens du CSE pour contribuer à l'amélioration de la santé, de la sécurité et des conditions de travail**

> Formation santé, sécurité, conditions de travail du nouvel élu

Réf. CSE-002 / CSE-003

3 ou 5 jours

1050 ou 1750€/p. en inter

Intra : sur devis

Informations :

> Votre bureau Syndex

> 01 44 79 13 00

> contact@syndex.fr

PUBLIC

▶ Membre du CSE

PRÉREQUIS

▶ Formation accessible à tout élu, quelle que soit sa formation initiale

MOYENS PÉDAGOGIQUES

▶ Cas pratiques, jeux de rôle
▶ Quizz, QCM

SUIVI ET ÉVALUATION

▶ Évaluation des acquis en cours et à l'issue de la formation



**LE plus
SYNDEX**

Des cas réels pour appuyer la formation

La construction en commun d'outils utilisables dès la sortie de la formation

Programme

Le programme est modulé selon que la formation est organisée pour des élus de CSE d'entreprises de plus ou moins 300 salariés.

Connaître et comprendre le rôle du CSE dans le domaine de la santé et des conditions de travail

Missions et les attributions du CSE en matière de SSCT ; cadre législatif et réglementaire de la santé au travail.

Maîtriser l'organisation et les moyens du CSE en matière SSCT

Articulation entre les instances et acteurs qui ont des missions SSCT ; outils et cadres d'action de l'instance.

S'initier à l'analyse du travail

Notions théoriques ; effets de l'organisation et des conditions de travail sur la santé ; facteurs de risques physiques, environnementaux et organisationnels : distinction et description.

Inscrire l'action du CSE dans la démarche de prévention des risques professionnels

Définition des risques professionnels et identification des familles ; le diagnostic SSCT de l'entreprise ; les acteurs de la prévention présents dans et hors de l'entreprise ; démarche d'évaluation et de prévention des risques professionnels

Porter une action d'amélioration des conditions de travail

Conduire une action portant sur l'amélioration des conditions de travail en fonction de l'organisation du CSE, des domaines de consultation et de l'architecture des instances ; les réunions ; les lois et les réglementations qui légitiment les actions de l'instance en matière SSCT.

Programme personnalisable pour les formations en intraentreprise



Personnes en situation de handicap, contactez-nous : questionhandicap@syndex.fr